

Selon les chiffres de l'AGEFIPH de 2014, seulement 3% des personnes accompagnées par les Cap'emploi sont en situation de handicap mental en France. Les personnes en situation de handicap mental sont donc en partie évincées des dispositifs d'insertion et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Et pourtant des solutions existent pour favoriser l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap mental et leur maintien durable dans l'emploi.

L'emploi accompagné s'inscrit dans les législations internationales et européennes favorisant l'accès au milieu ordinaire de travail des personnes handicapées. En quoi consiste cette méthodologie? Quelles sont les pratiques françaises?

Ce séminaire engagera un échange entre les différents acteurs de l'emploi accompagné : les personnes en situation de handicap mental, les entreprises, les services d'accompagnement, les représentants du secteur médico-social. Comment les acteurs perçoivent-ils l'emploi accompagné? Quelles sont les difficultés rencontrées? Quelles solutions ont-ils pu apporter? Quel avenir pour cette forme d'accompagnement vers et dans l'emploi?

Séminaire "Emploi accompagné et handicap mental"

Le 12 Avril 2016
de 16h30 à
18h30

PROGRAMME

Introduction

Françoise GERVAIS, présidente fondatrice de AIRES

Table ronde n°1

L'emploi accompagné aujourd'hui : quels freins et leviers pour l'inclusion des personnes en situation de handicap mental?

Table ronde n°2

Regards croisés : comment améliorer l'emploi en milieu ordinaire des personnes en situation de handicap mental à travers l'emploi accompagné?

Avec la participation de

Nicolas Pazold, Collectif France Emploi Accompagné

Jocelyne Besnier, Sylvain Turgis, CNSA

Frédéric Karinthi, FEGAPEI

Jessica Black, Christophe De Sousa, Entreprise PWC

Marc Meunier, ULIS Lycée Stanislas

Salariés accompagnés par AIRES

ACCÈS AU SEMINAIRE

Mairie du XVème à Paris

31 rue Péclet - 75015 PARIS

Accès : Métro Vaugirard Ligne 12

Bus : 39, 70, 80, 88

Accueil des participants à partir de 16h

INSCRIPTION

Inscription gratuite sur le site internet de l'association :

<http://aires-paris.fr/>